

Intervention Conseil municipal du 18 mars 2025

Débat sur les Orientations budgétaires 2025

ALAIN SOREZE EUGENE, conseiller municipal et communautaire

Monsieur le maire, Mesdames, Messieurs les conseillers, chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Nous avons été élus pour 6 ans et à tout moment, conformément aux textes législatifs et règlementaires, nous pouvons débattre de projets, prendre des décisions, avec ou sans les contraintes liées à un budget sous tutelle et à la convention Corom.

C'est par respect de ces engagements pris devant la population que j'interviens ce soir dans le cadre du débat d'orientations budgétaires précédent le vote du budget 2025.

A/ Le COROM n'a pas tout fait

- 1- Je regrette que le rapport d'orientations budgétaires transmis soit davantage un bilan de la convention Corom allant jusqu'à en faire un nom commun qui s'attribue aux côtés du seul maire, une amélioration de notre trajectoire financière.

Après une période 2017-2021 marquée par de graves déficits structurels, la démarche d'assainissement des finances communales, initiée par l'expert du COROM sous couvert du Maire, s'est concrétisée par une restauration incontestable des marges de manœuvre budgétaires, dès 2022. Entre 2021 et 2024, la commune a enregistré une baisse significative son déficit global de clôture, passant de – 38,89 millions d'euros (2021) à – 4,5 millions d'euros (résultat prévisionnel 2024). (Page 12 – ROB)

- 2- Cela doit être dit et corrigé ne serait-ce qu'en rappelant que depuis 2017, au nom des élus de mon groupe politique RND, j'intervenais en conseil pour d'une part alerter sur la dérive de notre déficit et d'autre part pour proposer de prendre des mesures courageuses, conformément aussi à certaines recommandations de la Chambre Régionale des Comptes. Je vous renvoie aux PV des séances budgétaires de 2017 à 2020.

- 3- La correction nécessaire aussi pour dire la vraie vérité sur les faits qui ont conduit à cette amélioration : le vote courageux par certains élus d'une augmentation modérée mais nécessaire des impôts des ménages (11,5 millions en 2021, 15 millions en 2022, 16 Millions en 2024) , l'augmentation conjoncturelle des recettes de l'octroi de mer (7 millions en 2021, 9 millions en 2022 et 2024) , la vente de notre patrimoine.

Le respect du plan de trésorerie, mis en place dès 2022 par le COROM, a permis un apurement régulier de la dette fournisseurs et une solide consolidation du niveau de trésorerie. Il convient toutefois de préciser que la cession patrimoniale à la SIG, a permis d'abonder la trésorerie de la collectivité, de 235 millions d'euros, cette manne financière ayant favorisé l'apurement de la quasi-totalité des restes à payer.

Si la trajectoire financière est sur la bonne voie, force est de constater que ce n'est pas le cas en matière de management administratif et pilotage politique de notre Ville.

B / Un mauvais management politique et administratif

A côté des efforts et des mesures pour retrouver une trajectoire financière, il était aussi urgent d'avoir un management politique et administratif réformé. Nous avons commencé à jeter les bases de réflexion et de mesures à prendre sous l'égide d'un fonctionnaire lié au Corom. Mais tout a été interrompu sans aucune information.

Force est de constater qu'à ce jour cela fonctionne mal.

Sur le plan du management politique, nous avons plus de 12 commissions qui ne fonctionnent pas, il n'y a pas de réunion de bureau municipal, il n'y a aucun espace de confrontation des propositions, d'analyses des situations et d'examen des solutions possibles.

Sur le plan administratif et la gestion du personnel, à ce jour, nous ne savons toujours pas si l'organigramme a été adopté. Nous ne pouvons que constater que les syndicats ont refusé de siéger le 08 novembre 2024 à la réunion du comité social territorial, dénonçant le non-respect des engagements, un mauvais dialogue social, l'opacité sur les décisions de nominations, de promotions et d'attribution de primes.

C/ En l'état, le budget 2025 envisagé ne traduit pas les bonnes priorités et des choix pertinents d'investissements dans un Plan pluriannuel d'investissements dont la soutenabilité n'est pas démontrée.

Sur le plan des investissements, il faut plus que relativiser ce qui est écrit dans ce rapport, surtout qu'aussi bien les chiffres que la vie quotidienne de nos concitoyens apporte la preuve que nous n'avons pas fait suffisamment, bien et vite.

« Le COROM, en adéquation avec une ferme volonté du Maire, a relancé activement une nette dynamique en faveur de l'investissement. » (Page 1 du ROB)

- Nous constatons que 68% des dépenses engagées en 2024 sont pour la seule opération « Éclairage public solaire »

Pour le quotidien nous pouvons signaler que cela traîne au niveau de nos équipements sportifs et culturels, au niveau des moyens pour la sécurité et équipement de vidéoprotection ou véhicules de police.

Le Plan pluriannuel d'investissements présenté traduit malheureusement une certaine continuité avec ce qui a été néfaste pour notre Ville depuis plus de 10 ans.

Il y a des projets inscrits dont l'opportunité et la temporalité questionnent, de même que leur financement ; 13 Millions d'euro requalification Dugommier, 400 000 euros pour le Marina tennis club, de même il y a requalification de la rue Achille René Boisneuf mais pas le boulevard Légitimus or les deux ont été « classés » d'intérêt départemental.

Nous devrions aussi intégrer les plus de 9 millions d'euros de portage par l'EPF ?

La Ville gagnerait à se doter d'un vrai programme pluriannuel de rénovation et d'aménagement de sa voirie communale : rues et trottoirs dans toute la Ville une vraie priorité.

De même nous devrions mieux se recentrer sur nos missions de politiques publiques, affecter le financement public à des actions pour améliorer la vie quotidienne : Par exemple pourquoi payer 600 un DJ pour animer place au lieu de faire en sorte de rénover, sécuriser le Kiosque pour ensuite permettre aux associations, aux commerçants ou restaurateurs d'initier des animations ?

Pourquoi par exemple 300000 euros en communication et seulement 200000 euros pour toutes les associations, sportives, culturelles, sociales ?

Nous devons maîtriser nos dépenses de fonctionnement en ciblant nos priorités d'actions dans le cadre de nos compétences.

Telle est ma contribution à ce débat.

